

**Direction administrative et financière**

Privas, le 25 juin 2019

Mesdames et Messieurs les membres du  
Comité Syndical du Syndicat Mixte du  
Conservatoire Ardèche Musique et Danse.

N. Réf. : PB/LM/AL2019-06-061

Votre interlocuteur : Lionel MARIANI, Directeur administratif et financier  
Tél. : 04 75 20 28 40 – Fax : 04 75 20 28 45  
Courriel : lionel.mariani@ardechemusiqueetdanse.fr

Objet : Convocation au prochain comité syndical

Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

Par la présente, je vous convoque au prochain comité syndical du Syndicat Mixte du Conservatoire « Ardèche Musique et Danse », qui aura lieu le :

**Le lundi 1<sup>er</sup> juillet 2019, à 18h30,  
Salle Place Camille Debard (1<sup>er</sup> étage derrière la bibliothèque),  
07800 LA VOULTE-SUR-RHONE**

L'ordre du jour en sera le suivant :

- 0- Approbation du procès-verbal du comité syndical du 22 mai 2019,
- 1- Communication des décisions du TA de Lyon du 29 mai 2019
- 2- Modification d'une annexe aux statuts du syndicat mixte
- 3- Convention avec le Département de l'Ardèche
- 4- Demande de subvention auprès du Conseil départemental de la Drôme
- 5- Demande de subvention 3P3A auprès du conseil Départemental de L'Ardèche
- 6- Convention relative aux classes Orchestre de VANOSC et VILLEVOCANCE pour l'année scolaire 2019-2020
- 7- Conventions de mises à disposition de deux agents par le Conseil Départemental de l'Ardèche
- 8- Questions diverses.

Dans l'attente, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, Chers Collègues, l'assurance de ma considération distinguée.



**Le Président,  
Paul BARBARY**